

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 17 JANVIER

## Un coup de tête

A la suite du conflit survenu entre la Chambre et le dernier ministère, M. le Président de la République croit devoir donner sa démission. C'est — au cas où M. Casimir-Perier maintiendrait, contre toutes instances, cette démission... spontanée, pour ne point dire irréflectée — une décision qui peut avoir des conséquences incalculables pour le pays.

Nous comprenons l'immense lassitude que devait ressentir M. Perier en présence des désappointements, des déboires et des avanies de toute sorte dont il est quotidiennement victime, tant à la Chambre que dans la presse. Il faudrait, en vérité, qu'un homme, si pondéré, si maître de lui qu'il fût, possédât plus qu'une patience d'ange pour subir le rôle de tête de Turc que lui assignent à l'envi les députés et les journaux. On lui reproche, en même temps, les uns de pousser à gauche, les autres d'obliquer subrepticement vers la droite. M. Casimir-Perier est l'homme du juste-milieu, de l'équilibre des pouvoirs. Son acte est-il, à l'heure actuelle, une ironie ou une faute? L'avenir seul le dira. Il est impossible, pour le présent, de décider impartialement.

Avant de prendre une si grave résolution, — notez que nous pensons cette détermination absolument sincère et que nous n'y voyons pas un truc renouvelé du père Thiers — voici ce qu'aurait dû faire, suivant nous, M. Casimir-Perier :

Escalader la tribune du Palais-Bourbon — le Sénat ne comptant point — et tenir, à MM. nos représentants, le langage ci-après :

« Messieurs, lors de mon entrée à la Présidence, j'ai choisi un ministère composé de personnages que je vous supposais, à l'usage, complètement sympathiques, parce qu'ils représentaient, à la fois, l'opinion de la grande majorité d'entre vous et mes personnelles idées en matière gouvernementale. Je me suis trompé, puisqu'il a cessé de vous plaire, et je confesse franchement mon erreur. Mais, aujourd'hui, on entend m'imposer un Cabinet dont je ne saurais, sans duplicité, soutenir le programme qui n'est ni dans mes cordes, ni dans ma note et je tiens énormément à garder ma réputation de probité et de loyauté. Aussi je vous prie d'élire, parmi vous, au scrutin de liste, ou par n'importe quel autre procédé — en dehors de mes tendances et de ma participation — les ministres qui vous agréeront, de m'exonérer à l'avenir des occupations de ce genre, et d'accueillir, une fois pour toutes, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Si, par malchance, ma proposition ne vous souriait pas, comme l'idée ne me viendra jamais de recourir à la dissolution que j'estime une canaillerie, un crime, pis encore, une bêtise, j'aurais l'honneur de vous adresser mon irrévocable démission. »

M. Casimir-Perier a préféré le coup de tête. Nous attendions de lui plus de sangfroid et de patriotisme. Un citoyen portant le nom de Perier ne roule pas, du jour au lendemain, son pays aux sombres hasards de l'inconnu. A l'exemple du serviteur fidèle, il doit garder

son tablier encore une semaine (la Chambre, il est vrai, ne lui octroyait que six jours pour trouver son remplaçant). C'est bien beau, bien tentant, la liberté d'allures, l'absence de soucis, la vie exempte de tracasseries et de rasoirs politiques. Mais, — et nous repoussons avec horreur l'évocation même lointaine du plus néfaste souvenir de notre histoire nationale — ainsi que disait M. le duc d'Aumale au Barrabas de Metz arguant de son abandon pour excuser ses trahisures, *derrière vous il y avait la France*, nous disons à M. Perier :

Vous n'avez pas le droit de désertir votre poste; vous n'êtes point abandonné, la France entière est derrière vous. Continuez donc à combattre pour la patrie, pour son bonheur et son honneur, jusqu'à l'extinction de vos forces et, de même que votre prédécesseur, jusqu'à l'assassinat.

## Le Message

Paris, le 15 janvier 1895.

Messieurs les Sénateurs,  
Messieurs les Députés,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée Nationale m'a imposée.

Je les avais prévues.

Si on ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve sa dignité qu'avec la conviction de servir son Pays.

La présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la Nation la force morale sans laquelle elle n'est rien.

Ce n'est ni du bon sens ni de la justice de la France que je doute; mais on a réussi à égarer l'opinion publique: plus de vingt années de lutte pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la Démocratie n'ont pas suffi à convaincre tous les Républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique, ni à désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferai l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

Depuis six mois, se poursuit une campagne de diffamation et d'injure contre l'Armée, la Magistrature, le Parlement, le chef irresponsable de l'Etat, et cette liberté de souffler les haines sociales continue de s'appeler la liberté de penser.

Le respect et l'ambition que j'ai pour mon Pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la Patrie et celui qui la représente aux yeux de l'étranger.

Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné.

Peut-être me comprendra-t-on, si je l'affirme, que les fictions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la conscience politique; peut-être, en me démettant de mes fonctions, aurai-je tracé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Invariablement fidèle à moi-même, je demeure convaincu que les réformes ne se feront qu'avec le concours actif d'un gouvernement résolu à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses subordonnés et à les grouper dans une action commune pour une œuvre commune.

J'ai foi, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale.

Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de Président de la République française.

Casimir-Perier.

## La crise présidentielle

A LA CHAMBRE

16 janvier.

Trois groupes se sont réunis: l'extrême gauche, la gauche radicale et l'union progressiste (groupe Isambert).

Dans chacun d'eux, on a évité de prononcer aucun nom de candidat.

On s'est borné à donner pleins pouvoirs au bureau et à recommander une conférence des bureaux des groupes de gauche en vue d'adopter, si c'est possible, une candidature unique.

L'union progressiste a en outre donné mandat à son bureau d'étendre la conférence aux bureaux des gauches du Sénat.

Les bureaux des quatre groupes de gauche de la Chambre: extrême gauche, gauche radicale, union progressiste et républicains de gouvernement se sont réunis en commun et ont décidé de ne prononcer actuellement aucun nom et d'aller auparavant conférer avec les bureaux des gauches du Sénat.

La conférence va avoir lieu au Luxembourg, où se rendent les députés.

AU SÉNAT

### La réunion plénière

Les bureaux des groupes républicains se sont réunis.

Le bureau du centre gauche gauche a proposé la candidature de M. Challemel-Lacour; mais le bureau de l'Union républicaine ayant proposé celle de M. Waldeck-Rousseau que le bureau de la gauche a dit également être la sienne, le centre gauche a ajouté son adhésion aux deux précédentes pour le nom de M. Waldeck-Rousseau.

Le bureau de la gauche démocratique a déclaré que son groupe s'était déclaré pour la candidature de M. Henri Brisson et qu'il la maintenait.

C'est dans ces conditions que s'ouvre la réunion plénière dans laquelle on procède immédiatement à un scrutin sans débat préalable.

Au moment où la réunion plénière s'est ouverte, M. Labiche dit qu'il était chargé par M. Waldeck-Rousseau de déclarer qu'il déclinerait résolument toute candidature à la présidence de la République et qu'il priait ses amis de reporter leurs voix sur le candidat des républicains gouvernementaux de la Chambre.

M. Challemel-Lacour ayant fait répandre dans le Sénat sa décision qui est analogue, il s'ensuit que le scrutin qu'on va lire n'a qu'un intérêt relatif.

Voici les résultats du scrutin :

MM. Waldeck-Rousseau.....	63 voix
Brisson.....	54
Loubet.....	48
Challemel-Lacour.....	47
Félix Faure.....	7
Dupuy.....	4
Magnin.....	3
Cavaignac.....	4
Général Saussier.....	4
Combes.....	4
Bulletin blancs.....	3

On procède à un second tour.

Ce deuxième tour de scrutin de la réunion plénière a donné les résultats suivants :

MM. Waldeck-Rousseau.....	84 voix
Brisson.....	66
Ch. Dupuy.....	42
Félix Faure.....	42
Loubet.....	2

### Les troupes de la garnison de Versailles consignées

Les ordres du gouverneur de Paris sont arrivés. Toutes les troupes de la garnison sont consignées jusqu'à nouvel ordre dans leurs quartiers respectifs. Au palais du Congrès, l'ordre est arrivé de préparer tout. Les ouvriers travaillent à la salle des séances et aux appartements des présidents.

### Dans les centres ouvriers

La démission de M. Casimir-Perier a produit une certaine impression dans les milieux socialistes. Les blanquistes principalement sont d'avis de délibérer sur l'attitude qu'ils peuvent avoir à prendre vis-à-vis du Congrès. M. Landrin, conseiller municipal et secrétaire du comité révolutionnaire central, a convoqué les groupes adhérents à se réunir.

Les mêmes dispositions sont prises dans le clan des blanquistes ex-boulangistes.

L'attitude des principaux membres du parti ouvrier socialiste révolutionnaire est plus calme. Cette fraction, en effet, porte surtout la lutte sur le terrain économique. L'Union fédérative des groupes allemands s'est réunie; mais la démission de M. Casimir-Perier n'a été connue des assistants qu'une fois la séance levée. Aucune décision à l'égard du parti ouvrier devant l'élection du nouveau Président n'a donc été prise.

Quant au parti guesdiste, on sait qu'il n'existe presque pas à Paris.

A la Bourse du travail, rue de Bondy, le secrétaire a déclaré que l'événement du jour ne

saurait passer les syndicats ouvriers, ajoutant : « On nous a malheureusement entraînés trop souvent dans l'agitation politique. Nous sommes décidés à ne nous occuper que de nos intérêts économiques. Il serait vraiment malheureux de voir les ouvriers « emballer » encore à propos de l'élection d'un Président de la République, ce qui ne signifie rien pour nous, alors qu'ils ont tant de peine à se grouper pour la défense de leurs intérêts immédiats. »

## INFORMATIONS

### La démission de M. Casimir-Perier

La nouvelle de la démission de M. le Président de la République a été accueillie avec plus de surprise que d'émotion par les Parisiens ; et même plusieurs journaux molérés n'ont pas craint de la juger sévèrement.

En province, même impression qu'à Paris. On ne comprend pas le coup de tête. A l'étranger, les regrets sont plus accentués.

### La solde des troupes expéditionnaires

La solde des officiers et des troupes expéditionnaires va recevoir des modifications.

L'infanterie de marine ne perçoit pas encore les tarifs relevés dans l'armée de terre au taux de ceux des armes spéciales.

A Madagascar, la présence simultanée d'officiers de l'artillerie de terre et de l'artillerie de marine nécessite un traitement uniforme pour les cadres des deux corps.

A l'heure actuelle, ceux de l'artillerie de marine perçoivent des accessoires de solde qui ne sont réglementés ni dans l'artillerie de terre, ni même dans l'infanterie de marine.

### La révision de la carte de France

Dans les derniers jours de mars, les officiers réviseurs de la carte de France vont commencer leur travail ; ils le poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des grandes manœuvres.

Jeunes capitaines ou lieutenants, ils passent ainsi plus de quatre mois en plein air, dans de médiocres conditions de confort, parcourant chaque jour de vingt à trente kilomètres, n'ayant pour toute indemnité que la modeste somme de dix francs, sur laquelle ils prélèvent la nourriture de leur ordonnance, s'ils jugent nécessaire de l'emmenner.

Malgré ces maigres avantages, les postulants sont nombreux, car ils acquièrent ainsi, avec le coup d'œil, une expérience spéciale qui fait d'eux de précieux auxiliaires du commandement en manœuvre ou en campagne.

### Les médailles du Tonkin

On demande de tous côtés pour quel motif le gouvernement tarde tant à distribuer, aux anciens combattants du Tonkin et d'ailleurs, la médaille qu'on leur a promise. Plusieurs

de ces braves soldats demandent, si le nombre des médailles frappées n'est pas encore suffisant, qu'on les autorise au moins à porter « le petit bout de ruban qu'ils attendent depuis si longtemps ». Le ministre de la guerre et le ministre de la marine feront sans doute bon accueil à cette réclamation si légitime.

### Exemple à suivre. — Le pain à bon marché

Vittel (Vosges). — Le Conseil d'administration de la Société de boulangerie coopérative *la Fourmi* vient de prendre la délibération suivante :

« Considérant que la boulangerie a pour but principal de venir en aide aux travailleurs par l'abaissement du prix du pain ;

» Vu le bas prix actuel des blés,

» Décide :

» A dater d'aujourd'hui, le pain sera vendu à raison de 0,45 c. la miche de deux kilog. »

Jamais on n'avait vu dans les Vosges le pain à un prix aussi bas.

Les cultivateurs qui vendent leur blé à vil prix ont du moins, grâce à la coopération, la petite consolation de ne pas payer leur pain cher.

Il est à souhaiter que les boulangeries coopératives se multiplient dans nos campagnes.

### Une grève de tambours

Une amusante grève vient de se produire à Fontenay-le-Comte : les tambours et clairons des pompiers ont rendu à la ville leurs instruments, parce que la caisse des retraites voulait opérer un prêtèvement sur le produit de leurs étrennes.

## Le mal parlementaire

Ce sont les impressions d'un nouveau député que M. Etienne Dejean donne à la *Nouvelle Revue*. Avec une franchise malicieuse, M. Dejean signale ce mal dont le parlementarisme est atteint : l'abus de la parole.

Parmi les sacrifices à faire par nos législateurs, le premier et le plus douloureux, j'en conviens, mais peut-être le plus utile, serait celui des paroles et des discours inutiles que l'on prononce au parlement. Vous ne sauriez croire à quel point ce mal s'est développé, et je pense à de certains moments que ce n'est pas précisément pour la liberté et le droit d'agir, mais pour la liberté et le droit de parler, que nous aimons le régime parlementaire. Nous sommes bien demeurés les fils de ces Gaulois qui n'aimaient au monde que deux choses : se battre et discourir.

Nous assistons depuis quelque temps à un développement tout à fait excessif et dangereux du bavardage parlementaire. Nous subordonnons tout de plus en plus à la manie discoureuse. Il semble que les électeurs nous aient envoyés à la Chambre, non pour faire les affaires de la France, mais pour en parler, ce qui est tout différent. Nous parlons donc, même pour ne rien dire, nous imaginant sans

doute que lorsque nous avons beaucoup parlé, nous avons beaucoup agi. Et après chaque discours, nous ne nous demandons pas : « Qu'a dit un tel ? A-t-il dit quelque chose ? » Non, mais simplement : « Un tel a-t-il bien parlé ? A-t-il eu du succès ? » Et si un tel a bien parlé et a eu du succès, vite il est sacré grand homme. Or notez que les hommes vraiment supérieurs ne parlent jamais que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement, ayant quelque chose à dire. Mais ainsi va chez nous le régime parlementaire, à la grande joie de nos compatriotes, qui ne sont jamais si heureux et si nombreux dans les galeries et les tribunes du Palais-Bourbon que les jours où il y a ce qu'ils appellent avec nous une belle séance, c'est-à-dire une séance où l'on parle beaucoup et où l'on ne fait rien, et je crains fort que M. Flandin lui-même n'y change pas grand chose. Et voilà comment, ne considérant le régime parlementaire que par le côté dramatique et oratoire, nous en arrivons à affaiblir périodiquement, dans ce pays de contradictions, la bonne renommée du régime parlementaire lui-même.

### Épouvantable incendie en Amérique

Un incendie a éclaté, le 13 janvier, au dépôt des marchandises de la gare de Butte (Etat de Montana) où se trouvaient plusieurs wagons chargés de poudre. Pendant que les pompiers étaient à l'œuvre, les flammes s'étant communiquées à l'un des wagons, une explosion formidable eut lieu.

Plusieurs personnes furent tuées.

En dépit du danger, les pompiers continuèrent leur besogne quand soudain une autre explosion, beaucoup plus violente que la première, se fit entendre. Toutes les personnes qui se trouvaient près du lieu du sinistre furent renversées et des débris projetés à une distance de plus de deux milles blessèrent de personnes au centre de la ville.

Pendant que les pompiers et les personnes qui avaient pu se relever cherchaient un refuge, une troisième explosion eut lieu. La ville tout entière fut secouée comme par un tremblement de terre. C'était un magasin adjacent renfermant une poudre d'une extrême violence qui venait de sauter.

Tous les pompiers, à l'exception de deux, ainsi qu'un grand nombre de spectateurs furent tués, et le nombre des blessés fut considérable.

Des personnes appartenant à la police ou au corps des hôpitaux et qui étaient accourues pour organiser les secours, périrent ou furent blessées par des explosions subséquentes. 60 cadavres mutilés ont été retrouvés, mais le nombre des victimes est de 75, et le nombre des blessés de 100.

Quelques-uns de ces derniers ne survivront pas à leurs blessures.

Les dégâts matériels sont évalués à un million de dollars.

## Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par Malte-Brun, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instinctive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie Quantin, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de Clerget, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par Erhard. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTRÉE un ouvrage luxueux, les éditeurs Jules Rouff et Cie la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication ; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

## BULLETIN FINANCIER

16 janvier 1895.

M. Casimir-Perier, en se retirant, n'aura pas eu une bonne presse, mais il n'aura pas eu une mauvaise Bourse, et dans le mélange d'idées que suscite cet événement, on ne pense pas qu'étant donné le rôle effacé que la Constitution assigne au Président, il doive être impossible de voir la situation occupée par une personnalité à valeur plus ou moins vague. Au moment où nous écrivons, M. Loubet paraît tenir la corde.

Le 3 0/0 reste à 101.87 1/2 et si l'on tient compte de l'effervescence factice dans laquelle il s'agitait depuis quelques jours, on doit reconnaître que 0.30 de baisse, ce n'est pas une dépréciation bien flatteuse pour la personnalité qui disparaît.

La liquidation de quinzaine a passé à peu près inaperçue avec des reports qui, sans être bon marché, ne sont pas cependant insupportables à la spéculation.

Sur le marché des fonds étrangers, l'Extérieure finit en léger progrès. Les fonds ottomans sont très bien tenus. L'Italien montre une fermeté qu'il serait, croyons-nous, imprudent de changer en mouvement de hausse.

Nous ne pensons pas que demain le comptant qui n'était pas encore suffisamment prévenu de l'événement d'aujourd'hui puisse modifier sensiblement l'orientation indiquée par la spéculation.

Le Suez conserve sans lutte le cours de 3,075.

Le Gaz est ferme. Les valeurs de crédit sont un peu moins fermes, car l'événement peut retarder les quelques affaires qu'elles allaient avoir en émission.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Le chien, c'était Dhole.

Chose étrange ! Comme si un secret instinct l'eût averti que sa présence était utile sur le pont du yacht, jusqu'au dernier moment, il s'était tenu aux côtés de Kerdistel.

Quand celui-ci avait sauté du pied de l'échelle, Dhole, d'un bond, l'avait rejoint.

Et, là, de sa gueule puissante, il avait, soutenant les efforts du vieil marin, lutté contre les flots.

Naturellement, quelque encombrée que fût l'embarcation, il y eut une place pour la vaillante bête.

Dieu était bon ! — A part l'infâme Dubreuil, dont le cadavre demeurait dans les flancs du yacht, et les sept malheureux qui avaient péri avec la première baleinière, le reste de l'équipage était sauvé. Car, comme dit le proverbe, il importe peu que ce soit de la distance d'une lieue ou de l'épaisseur d'un cheveu

Or, ce ne fut pas même de l'épaisseur d'un cheveu qu'on évita la mort.

Cinq cents brasses étaient à peine franchies que la trombe déferla. Son remous imprima au canot et à la baleinière un roulis énorme. En même temps, poussé sans doute par la destinée mystérieuse qui l'acharnait sur ce navire, théâtre de deux crimes, le météore tout entier parut se resserrer sur l'épave.

L'Alcyone craqua sous l'incommensurable pression. A travers le jour plus limpide tombé des déchirures des nuages, les fugitifs purent voir le yacht s'incliner sur le nez, puis, à une réaction effrayante de tangage, se redresser presque à pic, l'étrave et la quille hors de l'eau, pour clouer son arrière défoncé à la pointe sous-marine qui l'avait éventré.

Cela fut sinistre, lamentable.

On eût dit que le vaillant navire prenait une conscience et que, pour la première et la dernière fois, cette conscience était celle de sa fin.

Ainsi dressé, battant le ciel de ses agrès déchiquetés, l'Alcyone eut l'air de jeter un cri de détresse, une imprécation sur ceux qui l'abandonnaient sans merci à la rage de la tourmente, tant fut âpre et déchirante la clameur de cette coque mutilée où la mort entra dans le

bouillonnement des lames monstrueuses.

Quelques chocs terribles ébranlèrent les ondes sonores, couvrant même les sifflements rauques du vent ; puis une détonation éclata, le fracas du pont crevant sous la pression de l'air comprimé dans les flancs du navire cadavre.

Et ce fut tout.

Le silence retomba, pesant, ou, du moins, on ne perçut plus que les bruits de la mer et du ciel.

Alors seulement Borsand put reprendre possession de lui-même.

Le canot avait rejoint la Flore.

Une longue heure s'était écoulée.

Une heure de cette vie, ou plutôt de cette mort, vécue dans un gigantesque combat, que cette embarcation surchargée et non pontée, et dont le triomphe laissait les vainqueurs plus épuisés que par une défaite

On reçut avec transport ces revenants du cyclone. On les entoura de prévenances. Par l'ordre de l'amiral, les femmes furent descendues dans ses propres appartements.

Heureusement l'Indienne, presque aussitôt ranimée, put rendre ses services à Hira.

Il n'en fallut pas moins plusieurs jours

pour que la jeune fille recouvrât l'usage de ses facultés.

La secousse avait été trop forte. L'état de M<sup>lle</sup> Raimbault exigeait des soins. Le lendemain, elle fut conduite à terre, chez les sœurs de Saint-Vincent-Je-Paul, à Tamatave.

Ce séjour n'était guère fait pour espérer une cure rapide. Sur l'avis des médecins, on se décida à envoyer la jeune fille à la Réunion. Là, du moins, l'air plus pur, la température plus douce, hâteraient le rétablissement et l'équilibre dans ce cerveau et cet organisme si violemment troublés.

(A suivre.)

### Bulletin Météorologique du 17 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi,	747 m/m	au-dessus 8°
Hausse,	6 m/m	
Baisse,	9 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus

# CHRONIQUE LOCALE

## ET RÉGIONALE

Dès que les télégrammes donnant le résultat du Congrès nous seront parvenus, nous publierons une édition spéciale.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

#### Séance du 16 janvier

Scrutin sur le projet de résolution de M. Millerand (nomination d'une commission pour l'examen de la mise en accusation de M. Raynal, ancien ministre).

Pour l'adoption, 230 voix ; contre, 206.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté contre, sauf M. de Grandmaison qui n'a pas pris part au vote.

— Sur l'ordre du jour de MM. Pourquery de Boisserin, Bazille et Delpeuch ainsi conçu : « La Chambre, invitant le gouvernement à défendre énergiquement les droits de l'Etat que l'arrêt du Conseil d'Etat, en tranchant une question d'espèce, n'a pu compromettre, passe à l'ordre du jour. »

Pour l'adoption, 246 voix ; contre 264.

Même vote que dessus.

— Sur l'ordre du jour pur et simple, rejeté par la Chambre.

Tous nos députés ont voté contre.

— Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Trélat ainsi conçu : « La Chambre, respectueuse du principe de la séparation des pouvoirs, passe à l'ordre du jour. »

Le rejet de la Chambre a entraîné la chute du cabinet. Tous nos députés avaient voté pour.

— Sur l'ordre du jour de M. Camille Krantz : « La Chambre, réservant les droits de l'Etat, passe à l'ordre du jour. » Adopté par la Chambre.

M. Guignard a voté pour. — Tous nos autres députés n'ont pas pris part au vote.

### Le phylloxéra

Par décret du Président de la République, rendu sur le rapport du ministre de l'agriculture, tous les arrondissements du département de Maine-et-Loire sont déclarés phylloxérés.

### Ephémérides

17 janvier 1437. — Charles VII, par des lettres patentes datées de Montreuil-Bellay, établit une municipalité à Saumur. — C'est la plus ancienne de notre département.

17 janvier 1843. — Grande crue de la Loire. Par suite de la rupture d'une levée d'enceinte, dans la nuit du 16 au 17, la ville de Saumur est submergée. A l'étiage du pont Cessart, le fleuve s'éleva à 6<sup>m</sup>70, niveau qu'il a sensiblement dépassé en 1856 et 1866.

### Conférences agricoles

Le dimanche 20 janvier, au Vaudelnay ;

Le jour de Saint-Vincent, à Varrains.

Nous sommes à une époque où les conférences sont particulièrement nécessaires ; nous demandons aux agriculteurs d'y venir nombreux ; il sera traité des questions très intéressantes.

(Bulletin du Syndicat d'Anjou.)

### ANGERS

#### Mandat d'arrêt

Le juge d'instruction vient de lancer un mandat d'arrêt contre trois négociants angevins, MM. Robineau, Suzanne et Crémieux, fournisseurs de la compagnie des pompiers, accusés d'avoir majoré leurs factures depuis dix ans, de concert avec l'ancien commandant de la compagnie qui se suicida dernièrement après la découverte de ces malversations. Ils ont déjà restitué 11,000 francs à la caisse municipale.

#### Grave accident de chasse

Dimanche soir, un braconnier, X..., chassait près d'Ecouflant en compagnie d'un jeune homme de 16 ans, le nommé D... A un mo-

ment donné, il voulut décharger son arme, mais par une fatalité inexplicable, le coup partit, et toute la charge vint atteindre D... à l'épaule droite.

Le malheureux jeune homme a été conduit à l'hôpital d'Angers dans un état très grave. Il avait maigri une fièvre ardente qui donnait des craintes sérieuses pour sa vie.

### TOURS

#### Accident à la gare de l'Etat

L'avant-dernière nuit, vers 2 heures 1/2, au cours d'une manœuvre qui avait lieu sur une des voies de la gare de l'Etat, le sieur Quarrière (Emile), âgé de 48 ans, homme d'équipe à la Compagnie d'Orléans, demeurant rue des Rotondes, à Tours, qui procédait à ladite manœuvre, a été tamponné et tué raide.

Ce malheureux aurait, paraît-il, posé accidentellement le pied entre deux voies, d'où il n'aurait pu le retirer assez tôt, et c'est dans cette position qu'il a été tamponné.

Il était marié et père de deux enfants.

### État Civil de Saumur

#### NAISSANCES

Le 15 janvier. — Marie-Louise-Anne Martin, rue du Portail-Louis, 16.

Le 16. — Marcel-Adrien Viot, rue Notre-Dame, 5 ; — Raymond Buffet, rue de l'Échelle, 1.

#### DÉCÈS

Le 16 janvier. — Louise Proust, 6 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Marie Ra-beau, 39 ans, épouse Albert Fillaud, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 13 ; — François Pous-sin, cantonnier, célibataire, 75 ans, à l'Hô-pital.

## Notre nouveau Feuilleton

Nous commencerons lundi prochain la publication d'un roman inédit, expressément écrit pour les lectrices et lecteurs de l'Echo Saumurois par un de nos collaborateurs dont on a pu apprécier le talent.

Cet ouvrage, intitulé :

## AU MOULIN

étude très fine de mœurs villageoises en Bour-gogne, intéressera certainement nos lecteurs.

### IMPORTANT DÉCOUVERTE

Les huiles employées jusqu'à ce jour pour fortifier la chevelure laissaient sur la tête une odeur peu agréable. La par-fumerie du Congo vient, par un nouveau procédé dont elle a seule le secret, de vaincre cette difficulté : il s'agissait de fixer le parfum naturel des fleurs. Par un tour de main habile le but est atteint ! Nos élégantes et nos élégants pourront choisir tel ou tel parfum avec la certitude de l'avoir pur et vrai ; il leur suffira d'exiger de leur fournisseur habituel les huiles portant sur l'étiquette le nom de l'inventeur « Victor Vaissier ».

Le meilleur tapioca est le Tapioca Rils.

### Joyusetés révolutionnaires

Les blanquistes avaient organisé la semaine dernière, à la salle du Commerce, un meeting de protestation contre l'expulsion de la Cham-bre des citoyens Janrès et Rouanet, le main-tien en prison de Gérault-Richard, etc.

Environ 600 personnes assistaient à cette réunion, présidée par M. Walter, député, et dans laquelle ont pris successivement la pa-role MM. Vaillant, Chauvière, députés, Lan-drin, conseiller municipal, Turot, Degay, ré-dacteurs à la Petite République, etc.

Le député Vaillant commence un long ex-posé de la situation politique actuelle et dicte leur conduite future aux révolutionnaires.

D'après M. Vaillant, le parti socialiste, en la personne de ses élus, est victime de nombreu-ses persécutions. Mais, au lieu de s'en plain-

dre, on doit s'en rejouir. Il faut, au contraire, pousser le président du conseil dans les voies répressives, afin de précipiter sa chute. Il est non moins nécessaire, pour vaincre la réac-tion, d'abattre le pouvoir personnel en la per-sonne de M. Casimir-Perier, l'élue et l'espoir du capitaliste juif aussi bien que du jésuite. Pour cette œuvre, les socialistes sont-ils prêts ? « Non, répond le député du 20<sup>e</sup> arrondisse-ment, ce qui nous manque, c'est l'organisa-tion. »

M. Landrin est de l'avis de son ami Vaillant : nous sommes en pleine réaction. Il étudie la cause déterminante de ce mouvement en ar-rrière et en fait remonter la responsabilité à M. Casimir-Perier.

Il termine en disant que dans la classe bour-geoise « il y a deux sortes de voleurs : les cyniques et ceux qui veulent bien voler le peuple, mais poliment. Les premiers sont en ce moment poursuivis par les seconds. » En attendant, le secrétaire du comité central se déclare très satisfait de « ces signes de décom-position bourgeoise ».

Succédant à M. Landrin, M. Chauvière pro-nonce un violent discours. L'orateur déplore le manque d'énergie de la classe ouvrière « qui trépigne dans les meetings et après va se cou-cher ». Le moyen d'être prêts à lutter contre l'ennemi, c'est de revenir à la protestation dans la rue, à cette place de la Concorde, me-nace populaire dressée en face du Palais-Bour-bon — où fut guillotiné Louis XVI et où sera décapitée la République bourgeoise.

M. Turot énumère le martyrologe des so-cialistes : Gérault-Richard, Mirman, Jaurès, Rouanet, Goullé, tous martyrs ! et lui, lui-même Turot, à la veille d'être jeté à Mazas, « abri des honnêtes gens ».

Quant au citoyen Degay, il appelle les mem-bres de la majorité bandits, canailles, et se plaint de ne pouvoir employer de termes assez éner-giques pour les flétrir.

Après avoir entendu l'anarchiste Brunet, on vote un ordre du jour « applaudissant le ma-nifeste des députés socialistes, dénonçant à l'indignation publique la majorité de tripoteurs et de traîtres chassant Jaurès, Rouanet, en-voyant Mirman à la caserne, maintenant Gé-rault-Richard en prison et sacrifiant la souve-raineté nationale devant la royauté du capita-lisme et de la réaction, déclarant que les révolutionnaires sauront faire leur devoir et appelant tous les bons citoyens à former l'ar-mée ouvrière ».

## Dernières Nouvelles

### AU LUXEMBOURG

#### La candidature Waldeck-Rousseau

A la dernière heure, entre les candidatures Brisson et Faure, se posait la candidature de M. Waldeck-Rousseau.

A 7 heures, l'Agence Havas communiquait aux journaux la note suivante :

« A la suite des différentes réunions qui ont eu lieu au Sénat, MM. Cordelet, Labiche et Dnsolier, présidents des groupes républicains du Sénat, se sont rendus auprès de M. Waldeck-Rousseau et lui ont, avec insistance, ma-nifesté l'intention de leurs amis de voter pour lui.

» On considère comme certain qu'à la suite de cette démarche, en présence des votes des groupes sénatoriaux et des manifestations d'un grand nombre de députés républicains, M. Waldeck-Rousseau a définitivement accepté la candidature à la présidence de la Républi-que. »

Ainsi ont fini par l'emporter les efforts dé-ployés, durant toute la journée — comme cela ressort des divers récits — par les amis de M. Waldeck-Rousseau, en persistant à voter pour lui, malgré lui, pour arriver à triompher de sa résistance et l'amener à accepter la charge de

la première magistrature de l'Etat comme un devoir patriotique.

Nul doute que, malgré les manœuvres diri-gées pendant toute la journée contre l'élue des républicains des deux Chambres, sa can-didature, à présent nettement acceptée, ne réu-nisse toutes leurs voix.

Voici ce qu'écrivait hier, dans le *Matin*, M. Ranc, dont on connaît la fermeté des convic-tions républicaines :

« Ceux qui connaissent M. Waldeck-Rousseau savent que s'il est homme de gouvernement, il est aussi un républicain progressiste et aussi attaché que personne aux réformes sociales. »

### BOURSE DE PARIS

Du 16 Janvier 1895

3 0/0 . . . . .	101 85
3 0/0 amortissable . . . . .	100 50
3 1/2 . . . . .	108 »

### LA PETITE SCIENCE

#### Préservatif contre le coryza

Faire un usage fréquent de la poudre à pri-ser suivante :

Sulfate de morphine, douze centigrammes ; sous-nitrate de bismuth, cinquante centigram-mes.

Ne s'en servir que pendant quarante-huit heures au plus.

En Allemagne, on emploie, dans le même but, un mélange de cinq parties d'ammoniaque liquide, de quinze parties d'alcool et de dix parties d'eau. A conserver dans un flacon bou-ché à l'émeri.

Quand on veut faire usage de cette compo-sition, il faut en imbiber un morceau d'ouate qu'on introduit ensuite dans un autre flacon bouché à l'émeri. Il suffit d'ouvrir de temps en temps ce dernier flacon et d'aspirer par le nez les émanations qui se dégagent de l'ouate.

#### La gerçure des lèvres. — Les engelures

Comment empêcher, par les temps froids comme ceux que nous venons de traverser, la gerçure des lèvres si désagréable et quel-quefois douloureuse ? nous ont demandé quelques-uns de nos lecteurs.

On peut y remédier en se fabriquant soi-même une pommade composée de 12 grammes de cire vierge fondue dans 70 grammes d'huile d'olive. On fait fondre la cire sur un feu doux, on ajoute l'huile, on mélange bien et on laisse refroidir : voilà la pommade sagement éla-borée.

Pour les engelures, on peut frictionner les parties malades avec de l'alcool camphré, ou 4 grammes de camphre dissous dans 30 gram-mes d'essence de térébenthine. On peut aussi y appliquer, avec succès, paraît-il, de la tein-ture d'iode. Il vaut encore mieux tâcher de les éviter en n'approchant pas ses extrémités des foyers trop ardents et en ne se lavant jamais les mains à l'eau chaude en hiver : ce petit bien-être est néfaste.

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mas-cation indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux *« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux »*. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

## VENTE

Aux enchères publiques

Le Samedi 26 Janvier 1895, à midi, au Palais de Justice à Saumur.

1<sup>o</sup> D'une Maison, sise à Saumur, quartier du Chardonnet, derrière les Ecuries, et ses dépendances; Revenu annuel approximatif, 659 fr.

MISE A PRIX : 8,243 fr. 50

2<sup>o</sup> D'une autre Maison et ses dépendances, au même lieu. Revenu annuel approximatif, 900 fr.

MISE A PRIX : 7,049 fr. 35

3<sup>o</sup> D'une grande Maison et ses dépendances, au même lieu. Revenu annuel approximatif, 1,700 fr.

MISE A PRIX : 11,733 fr. 45

4<sup>o</sup> Une Pièce de Terre en vigne, à la Bulle-de-Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 1 hectare 37 ares 50 centiares.

MISE A PRIX : 1,580 fr. 85

5<sup>o</sup> Et d'une autre Pièce de Terre en vigne, au même lieu, contenant 82 ares 50 centiares.

MISE A PRIX : 948 fr. 35

**TOTAL des 29,556 05**

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

Etude de M<sup>e</sup> MABILLE DU CHESNE, avoué à La Flèche, Grande-Rue, n<sup>o</sup> 80.

## VENTE

SUR LICITATION

Le mardi 5 février 1895, à 2 heures de relevée

En l'étude de M<sup>e</sup> AMANT, notaire à La Flèche, de :

1. Maison à La Flèche, rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 29, avec atelier, magasin, autres dépendances et jardin.

MISE A PRIX : 6,000 fr.

2. Grand bâtiment servant de magasin de voitures, même ville, rue Saint-Jacques, anciens n<sup>os</sup> 26 et 28.

MISE A PRIX : 8,000 fr.

3. Maison d'habitation avec cour et jardin, même ville, rue de la Nation, n<sup>o</sup> 85.

MISE A PRIX : 2,500 fr.

4. Closerie de la Maussouillère, commune de La Flèche et par extension commune de Saint-Germain-du-Val, contenant environ 3 hectares 67 ares 13 centiares.

MISE A PRIX : 8,000 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MABILLE DU CHESNE et ÉCOCHE-DUVAL, avoués à La Flèche;

2<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> AMANT, notaire à La Flèche, dépositaire du cahier des charges.

### CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, la CHAPELLE CHARDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javaud.

## AVIS

M. BOUCHARD-BAYLE fait savoir qu'il vient d'ouvrir un cabinet d'Architecture, de Géométrie et d'Expertise, rue Dacier, 47, à Saumur, de 8 h. à 11 h., et de 4 h. à 5 h.

A Céder de suite

### L'HOTEL DE LA BOULE-D'OR

A Doué-la-Fontaine,

Situé au centre des affaires, mobilier et matériel neufs.

Nombreuse et bonne clientèle

S'adresser, pour traiter, à M. CHEMINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 1 75  
Halber, de Strasbourg, — 2 25  
Louis Henry, id. — 3 25  
Pâtés foie de canards. — 2 25

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20<sup>c</sup>  
Saucisses et cervelas fumés.  
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.  
Poitrine fumée, Jambon d'York.  
Caviar de Russie.  
Anchois de Norvège.

FRUMAGES: Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

## MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins. P. ANDRIEUX.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

## A. BOURDOIS, TRAITER

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

## Entrepôt des Ardoiseries de la Commission

D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

## R. BASTARD-BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

## BOIS DU NORD ET DU PAYS

## ÉPICERIE NOUVELLE

## TIRAGE DE LA TOMBOLA

Le numéro 4715 a gagné la superbe poupée mécanique

Numéros gagnants

606 Un objet d'Étrennes.  
238 Une terrine foies gras.  
89 Une bouteille exquis Guignolet.  
273 Une boîte-boudoir.  
928 Un sac marrons glacés.  
1050 Une caisse mandarin-s.  
2710 Une boîte biscuits Champagne.  
173 Une bouteille vin de Turquie.  
1481 Une boîte Madelines de Commercy.

Numéros gagnants

1071 Un litre Elixir.  
207 Un litre Meier.  
1492 Un sac chocolat surfin  
143 Un sucre de pommes.  
2304 Une bouteille Champagne.  
830 Un exquis Guignolet.  
2517 Un litre d'eau-de-vie de marc.  
1159 Un sac fondants surfins.  
1672 Un litre liqueur.

## IMPORTATION DIRECTE DE PRODUITS D'ESPAGNE

## J. VICENS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1, et rue de la Tonnelle  
PRIMEURS, Fruits secs, Oranges et Citrons  
Vins d'Espagne pure nature

VINS FRANÇAIS, EAU-DE-VIE, RHUMS, COGNACS ET LIQUEURS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## CHEMINS DE FER

### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		S. dir		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55					11 25
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41					1 33
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54					2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32					4 53
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10							5 26
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40							5 56
Linières-Bouton		11 29		3 19	7 49							6 06
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8							6 16
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10							6 26
Vivv	10 27	12	1 30	3 54	8 17							6 33
SAUMUR(Orl.)arr.	10 46	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49					6 44
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55					6 54
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26		4 26	8 41							7 01
SAUMUR(État)ar.	matin	12 37		4 39	8 52							7 12
(départ)	8 31	12 20		4 15	8 32							6 05
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43							6 14
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 23	8 49							6 20
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56							6 27
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18		2 20	7 16				6 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50					8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44					11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45					2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49						4 56

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Semi		Expr.		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	dir	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		7 05											3 35
Saintes			9 2		9 47											7 15
Niort			5 15	10 42	11 25	2 36										9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26								8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 46	10 35	11 53								9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1										9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9										9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14										9 41
SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23		3 01		6 26										9 53
(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5										soir
Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16										soir
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17								
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29								
Vivv	7 56	11 33		3 18		6 43										
Blou	8 4	11 41		3 26		6 52										
Vernantes	8 15	11 41		3 40		7 6										
Linières-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20										
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 34	11 44									
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4									
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54								
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32								
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 31	12 53	3 33	4 44								
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15								

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Nantes (départ)				8 25	8 40	12 7	3 5								8 50
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35							
La Méritré	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1							
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41		6 13									
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22									
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31									
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23							
(départ)	7 45	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28							
Varennes	7 59	11 26	1 10	4 41		7 15									
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47							
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13							
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06							
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39								

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES